

Relations industrielles Industrial Relations



Publications en relations industrielles

Claude Gaudreau, M., Sc. Soc., (Rel ind.)

Volume 16, numéro 2, avril 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021804ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021804ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gaudreau, C. (1961). Publications en relations industrielles. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 16(2), 247-249.
<https://doi.org/10.7202/1021804ar>

cette dernière dans une position nettement désavantageuse ou tout simplement moins avantageuse.

Il n'est donc pas sûr que la discontinuité des opérations rende les investissements canadiens moins rentables *qu'ailleurs*. Bien d'autres facteurs entrent en ligne de compte dont il faudrait vérifier l'effet net avant de se prononcer.

Il est certain cependant que la continuité des opérations comporte des avantages. Elle donne — sans investissements supplémentaires — une capacité de production plus grande permettant ainsi d'ajuster plus facilement la production à la demande et d'éviter le stockage de papier.

* * *

De tout cela, il ressort qu'il est urgent d'avoir des données précises, objectives et complètes sur cette question puisque la localisation de nouvelles unités de production *peut* dépendre de l'acquiescement à la demande des dirigeants de l'industrie de la pulpe et du papier. On sait l'importance de l'industrie dans certaines régions. Elle permet l'emploi non seulement de ceux qui sont directement au service de l'industrie, mais de ceux qui procurent les services nécessaires à ceux qui sont directement affectés au travail de l'entreprise. Dix ouvriers de plus à l'entreprise permettent peut être l'emploi de 10, 15 ou 20 autres.

Le problème économique posé est donc d'une importance qui dépasse les cadres d'entreprises particulières et *peut* mettre en cause le développement même de l'économie de toute une région. Il est donc urgent de s'assurer d'abord des conséquences économiques globales d'un refus. Si ces conséquences sont coûteuses — et il n'est pas encore prouvé qu'elles le soient — il s'agit alors de décider si le respect du dimanche et des habitudes sociales vaut le prix qu'on y met. L'importance, c'est que les décisions soient prises en connaissance de cause: dans les circonstances actuelles elles ne pourraient l'être.

PUBLICATIONS EN RELATIONS INDUSTRIELLES

UNE NOUVELLE REVUE: MANAGEMENT INTERNATIONAL

Relations industrielles salue la publication d'une nouvelle revue quadrilingue (français, anglais, allemand et italien), MANAGEMENT INTERNATIONAL. Ce périodique, qui paraîtra six fois l'an, entend servir de champ mondial pour la discussion des sciences de gestion et d'administration des entreprises, donc pour l'étude comparative des sciences et des méthodes de gestion d'entreprise et de formation des dirigeants. Elle paraît sous l'égide de l'« International University Contact for Management Education », en collaboration avec le « Comité international de l'organisation scientifique », l'« Association européenne

des centres de perfectionnement dans la direction des entreprises » et « The Institute of Management Sciences ». Le conseil éditorial groupe quelques dizaines de professeurs de 17 pays, et en particulier Neil W. Chamberlain, E. Wight Bakke et Jean-Daniel Reynaud.

La nouvelle revue part de cette réalité du dirigeant *professionnel* d'entreprise, dont la science ne se confond pas avec une technologie particulière ou même avec un groupe de technologies, mais les englobe et les oriente toutes vers la réalisation de l'objet socio-économique de l'entreprise. L'accent, donc, en sera un de *coordination*.

Le premier numéro (janvier 1961) comprend des articles de Sir Frederic Hooper (« La fonction de la direction dans l'industrie et le commerce »), d'E. Gutenberg (« La politique d'investissement des sociétés industrielles »), de R. W. Revans (« La science et la direction des entreprises »), de D. Solomons (« Budgets flexibles et analyses des écarts de frais généraux »), de Maurice Guigoz (« Organigramme et personnalité »), d'A. Dowdell & N. K. Sharan (« La discipline dans l'industrie ») et du prof. Fabrizi (« Le développement du 'Marketing' »).

On s'abonne (pour \$10 U.S.) en écrivant à Adolph E. Grunewald, Secretary-Treasurer, MANAGEMENT INTERNATIONAL, Graduate School of Business Administration, Michigan State University, East Lansing, Michigan, U.S.A.

LES PUBLICATIONS DU MINISTÈRE PROVINCIAL DU TRAVAIL

Depuis plusieurs années, le Ministère du travail de Québec publie un rapport mensuel des opérations de la Commission de relations ouvrières et la plupart des décisions émises par les tribunaux d'arbitrage. Actuellement, il ne manque à la série de ces rapports, à quelques exceptions près, que ceux relatifs aux corporations municipales et scolaires et leurs employés. Ces rapports sont publiés dans la langue de leur rédaction. Ils sont expédiés environ une fois par mois.

Le ministère publie aussi les divers décrets (sauf les décrets d'abrogation) et certains autres extraits de la *Gazette officielle* de Québec en rapport avec la Loi de la convention collective.

Un rapport annuel est aussi publié sur les diverses activités du ministère. Il s'agit du *Rapport général du ministre du Travail*. Un rapport annuel des activités de la Commission des accidents du travail est aussi publié par la Commission.

Il existe aussi un tableau des Comités paritaires et des Commissions d'apprentissage qui est publié annuellement.

Depuis environ trois ans, une innovation importante a été apportée. On a, en effet, inauguré la publication d'un *Bulletin* mensuel d'information qui contient un exposé des activités de conciliation et d'arbitrage

et certaines études susceptibles d'intéresser le monde du travail. Depuis quelques mois, ce *Bulletin* s'est considérablement enrichi à l'aide de nouveaux textes. En septembre 1960, on y joignait le rapport mensuel des opérations de la Commission de relations ouvrières et un rapport statistique mensuel du service de conciliation et d'arbitrage et de l'inspecteur-délégué des Comités paritaires. On faisait aussi un exposé de la législation du travail adoptée au cours de la dernière session régulière de la Législature, ce qui se fera aussi lors des prochaines Sessions. En novembre, on ajoutait au *Bulletin* mensuel des statistiques sur les plaintes de congédiements, de suspensions et de déplacements soumis à l'attention de la Commission de relations ouvrières, ainsi qu'un état des cas résolus. *On ajoutait enfin les décisions motivées et élaborées de la Commission de relations ouvrières rendues après audition des parties.* Le *Bulletin*, il va sans dire, est encore sujet à expansion et les suggestions qui pourraient venir du public à cet effet seront appréciées à leur juste valeur.

Toute la réglementation applicable sous l'autorité du Ministère du travail et quelques manuels techniques sont également disponibles au public.

On peut obtenir gratuitement la plus grande partie de cette réglementation et des autres publications ci-haut indiquées du Service des publications du Ministère du travail, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Deux brochures, dont l'une est intitulée: renseignements aux employeurs, et l'autre: renseignements aux ouvriers et portant sur la Loi des accidents du travail, sont aussi disponibles à la Commission des accidents du travail.

Signalons, pour conclure, qu'une brochure intitulée: *Centre d'apprentissage, métiers du bâtiment de la Province de Québec*, (renseignements aux futurs apprentis), est disponible au Service de l'aide à l'apprentissage du Ministère du travail à Montréal.

Une liste détaillée des publications du ministère est actuellement en préparation et sera fournie sur demande.

CLAUDE GAUDREAU, M., Sc. Soc., (Rel. ind.)
conseiller technique et directeur des Bulletins
d'information au Ministère du Travail,
Province de Québec.